

LE CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES du 26					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingenieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS	CIEL.
6 heur.	8 d. au-		27 pou.		
du mat.	dessus	70 deg.	3 lign.	N.-O.	Incert.
	de 0.		Variab.		
Midi...	17 d. au-	49 deg.	27 pou.	Idem.	Soleil.
	dessus		3 lign.		
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midi vr.	Couch.	Phases.		Ago.
5 h.	0 h.	5 h.	Dernier quart.		27
52 min.	11 min.	50 min.			

donne les nouvelles 24 heures avant
de Paris.
ON S'ABONNE :
Au Bureau du Journal, quai St-Antoine,
n° 11, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^m.
A Lyon, à la Librairie-Correspondance de P. Jus-
sieu, place de la Bourse, n° 8, et à l'Office-Cor-
respondance de Lepelletier Bourgoin et Co, rue
Neuve-Dame-des-Victoires, n° 18.
Hors du département
du Rhône, 1 franc
de plus par trimestre.
PRIX :
10 francs pour 3 mois ;
20 francs pour 6 mois ;
35 francs pour l'année.

Lyon, 26 septembre 1837.

REVUE DE LA SEMAINE.

vous voici revenus au bon temps où les feuilles de l'op-
tion, le Constitutionnel en tête, guerroyaient chaque
acte d'intolérance du clergé, si multipliés alors.
L'insolente circulaire de Monsieur de Paris, autorisée
des molles incertitudes d'un pouvoir qui a peur des
de liberté, nous avons eu le scandale d'une plan-
de croix de mission, faite nuitamment à Angoulême,
évêque de cette ville. Le peuple a brisé cette croix,
était plus alors qu'un instrument de troubles et de
et si quelques excès ont été commis, c'est à l'au-
premier, c'est à l'évêque qu'il faut s'en prendre,
l'autorité qui a laissé faire, et surtout aux hommes
gouvernement depuis sept ans. Si on n'encourageait
par le silence, M. l'archevêque à offenser la révolu-
juillet, si on n'avait pas toléré, ces dernières an-
les promenades de quelques missionnaires dans une
du Midi, le clergé aurait gardé un silence que son
ère et sa mission de paix devraient lui imposer.
M. le ministre des cultes n'avait pas autorisé naguère
de Saint-Claude à faire déterrer un mort pour lui
rader les preuves de son orthodoxie, nous n'aurions
pris qu'un ministre de la religion a osé ordonner cette
nable exhumation, après laquelle on a reconnu que
d'avre, vieux déjà d'une année, n'était pas le cadavre
protestant, et qu'il avait le droit de reposer en terre
Bons interprètes de la loi de Jésus-Christ, croyez-
que votre maître ait jamais enseigné cette religion
caçals?

si, nous tournons éternellement dans le même cer-
et nos griefs du temps de la Restauration se reprodui-
aujourd'hui, sept ans après la révolution de juillet. Les
légitimistes, qui aident à propager des program-
opposition libérale, publiés au nom de leur parti,
sont sans restriction ces actes.

Les électeurs voudront-ils les encourager en fortifiant
l'action? Voici venir bientôt le temps où il nous sera
de n'en faire l'épreuve. L'ordonnance de dissolution
ministère est vivement préoccupé de se
alliances dans le centre droit, parmi les amis de
toute la polémique de ses journaux, moins un
à demi brouillé avec lui, a été dirigée, la semaine
ère, vers ce but : le ministère parle moins aujourd'hui
conciliation que de réconciliation. Il combattra l'oppo-
de gauche, il tendra la main à la plupart des doc-
tres, et ne repoussera que ceux qui l'ont blessé au vif,
me M. Jaubert, par exemple, et M. Augustin Giraud.
voilà lancé maintenant à corps perdu dans les intrigues,
nous serons à l'avenir plus mal venus que jamais à ap-
l'attention de M. Molé sur nos relations avec l'é-
Ainsi, notre influence s'annule de jour en jour
en Grèce, où l'Autriche et la Russie sont à la
affaires. L'Angleterre réclame vivement la part
qui lui est due ; la France se tait et laisse faire.
suscite tend à absorber tout l'Orient, et la France ne
pas ; l'Autriche est sur le point d'envoyer des
à Naples, et nous ne réclamons pas.

ne sommes belliqueux aujourd'hui qu'avec Achmet
nous avons presque supplié d'accepter la paix ; et
Constantine sera prise, nous y placerons un Yous-
pourquoi aujourd'hui on fait tuer des soldats,
pas par laisser toute la régence aux Arabes, s'ils

Correspondance de Jean-Pierre André
Avec son ami Jean, son voisin.

JEAN-PIERRE ANDRÉ A SON AMI JEAN.
Les sottises tu as faites en peu de temps, mon voisin ! Je
Eh bien ! Jean ! songe que tu es de ton pays ; et tu
et tu vas faire le fou à la commune. Il ne s'agit pas
de réformer des abus de crier aux abus ; il ne s'agit pas pour
de réformer des abus de dire : Rendez-moi mes droits. Tu parles
secrétaire comme si tu avais la puissance de réformer à
le gouvernement, l'administration, les préjugés, comme
secrétaire. Ce que tu vois au village vient de plus haut,
ce n'est pas de la commune. Il y a des maux qu'il faut extirper dans leur racine
être guéri. Tous les palliatifs ne servent qu'à les en-
ce les faisant supporter, et c'est ainsi qu'ils deviennent
secrétaire ne fait pas son devoir, si le maire ne signe
ne fait pas signer, si le percepteur te persécute, si les
de font des procès-verbaux, si le sous-préfet se jone
soldat demandant un congé, si la fontaine de ton
à sec, si tes enfants mangent des melons pourris, si
deux fois ton porc, ton vin, ton sel, tout ce que tu
tu as des prestations en nature à payer, si les pres-
sionnaires sont évaluées à 20 sous, si l'école de ta com-
mal entretenue, mal aérée, mal dirigée ; si tu ne peux
tout ce que tu penses, si tu ne peux pas écrire tout ce
si tu n'es pas libre de l'associer, de l'assembler, de
voler sans autre opposition que le bruit discordant de
casserolles ; si nous avons à notre tribune nationale des
qui font de l'éloquence et cherchent des phrases plutôt

veulent bien déclarer qu'ils reconnaissent la souveraineté
de la France. Comme cela n'engage en rien l'avenir, on
trouvera toujours des occupants à cette condition. Pourvu
que la conquête de Constantine fournisse une phrase ron-
flante au discours de la couronne, elle aura eu toute l'uti-
lité qu'elle peut avoir aux yeux des hommes qui nous gouver-
nent ; et la gloire que va recueillir, à coup sûr, M. le
duc de Nemours, dans le rapport de M. Danrémont, suffira
bien pour faire oublier tous nos sacrifices.

Au Rédacteur du Censeur.
Faubourg de St-Just, ce 26 septembre 1837.

Monsieur,

Vous vous êtes souvent occupé de notre quartier de St-Just,
autrefois si beau, si resplendissant, aujourd'hui si pauvre, si
misérable. La richesse est sous le sol, la pauvreté dessus.
Nous manquons encore d'eau. Ce n'était point ainsi autrefois,
et ce qui le prouve, c'est qu'il est impossible de faire une fouille
sans trouver le sol sillonné d'aqueducs ; mais les établissements
publics, les couvents ont tout pris : ils regorgent d'eau et les
habitants en manquent. Je pourrais à ce sujet vous donner bien
des détails ; mais à quoi bon ? les forts ont toujours raison, tou-
jours. Il est déplorable que l'administration municipale ne
veille pas à ces choses-là avec plus de soin. Je sais bien que,
grâce à M. Chinard, elle montre depuis quelque temps un peu
plus de soin de notre bien-être ; mais, voyez le malheur, le
soin qu'elle a pris de nous n'a servi qu'à aggraver notre mal-
aise. Les habitants du quartier le plus rapproché de Choulans
s'étaient cotisés pour faire creuser un puits : je crois même que
la mairie leur accorda quelques fonds pour les aider ; ils diri-
gèrent les fouilles eux-mêmes, et le plus beau succès couronna
leurs efforts : on trouva de l'eau bien belle, bien bonne et bien
abondante.

Si l'administration avait voulu seulement nous faire faire un
tour avec une bonne corde et un petit toit en appentis pour
nous abriter quand nous allons à l'eau, nous aurions été bien
contents ; mais pas du tout : on nous a dotés d'une pompe en
grosses pierres de taille, lourd monument qui ne ressemble à
rien, sans goût, sans grâce, couronné par un ridicule fronton.
Tout cela ne serait rien : Lyon ne brille pas sous ce rapport-
là, et un pauvre faubourg n'a pas le droit d'être plus exigeant
que la cité. Mais le malheur, le vrai malheur, c'est que depuis
que nous avons une belle pompe, nous n'avons plus d'eau. Le
pourquoi, je vais vous le dire : c'est que l'on a dépensé sotte-
ment pour l'extérieur l'argent qu'il eût fallu employer pour
l'intérieur ; c'est que, pour nous donner de grosses pierres de
choin, on a fait à la pompe des tuyaux de fonte au lieu de les
faire en plomb. Aujourd'hui, monsieur, il faut rester un quart
d'heure pour tirer un seau d'eau rougie par la rouille des tuyaux
où elle passe. Ce résultat était prévu cependant : tout le monde
le disait ; l'entrepreneur en convenait, en ajoutant : « Je travaille
pour l'argent qu'on me donne et le devis qu'on m'a fait ; on
veut de la fonte, je ne peux pas mettre du plomb. » Et voilà, mon-
sieur, comment les efforts des habitants et le bon vouloir de la
municipalité sont paralysés par des agents secondaires.

Si on voulait, nous nous cotiserions encore une fois pour
acheter un tour, une corde et un toit ; mais pour cela il faut
renverser la pompe, et si nous le faisons on nous traduirait en
police correctionnelle où nous serions condamnés, et franchement
la prison nous sourit peu : si ce monument qui est tout
neuf n'est pas mieux approprié à son usage que le nôtre, nous
aurions peu de plaisir à le visiter.

On dit, Monsieur, qu'au 1^{er} janvier prochain, les bar-
rières de la ville encadreront notre faubourg, et que, par consé-
quent, nous paierons notre viande, notre bois, etc., un peu
plus cher.

Notre vin sera aussi augmenté, dans une proportion beaucoup
plus forte que le reste. Tâchez donc, par vos articles, d'amener
l'administration à faire arranger notre pompe ; puisqu'elle va
nous ôter les moyens de boire du vin, il serait bien juste
qu'elle nous donnât ceux de boire au moins de l'eau.

Agrérez, etc. Un habitant de St-Just.

que le bonheur de la nation ; si nous avons des écrivassiers, des
avocats, qui font métier et marchandise du peu d'esprit que
leur a départi la providence, et qui se vendent à tant le livre ou
l'article de journal, et qui sont d'autant plus prisés qu'ils
débitent plus de sottises, de mensonges et d'impertinences ;
si l'égalité devant la loi n'est qu'une fiction dérisoire, si la loi
n'est pas l'expression de la véritable majorité de la nation, si,
à cause de cela, elle est souvent contraire aux intérêts de la na-
tion ; si tu paies, paies, paies ; si nous payons, payons, payons ;
si le percepteur est la première et la plus redoutable autorité
du village, de la cité, de la ville ; si l'on l'exproprie à la chan-
delle, et que l'on vende les meubles de ton père à l'encan.....
c'est, mon ami Jean, mon voisin, que tu ne vas pas aux élec-
tions de la garde nationale ; c'est que tu ne vas pas aux élections
du conseil municipal.

L'élection ! l'élection ! voilà le grand levier qui ébranlera le
monde et qui conquerra l'avenir.

Mais ce droit d'élire, qui peu à peu envahira le monopole et
s'étendra sur tous les citoyens, il faut en comprendre l'impor-
tance et en étudier les résultats.

Si tu avais été à la commune le jour de l'élection des offi-
ciers et sous-officiers de la garde nationale, tu n'aurais pas
donné ta voix au renégat ton voisin qui a vendu sa conscience
pour un bureau de tabac, et qui a été élu conseiller municipal
à la majorité d'une voix ; et si le renégat ton voisin n'avait pas
été officier, il n'aurait pas été municipal ; et s'il n'avait pas été
municipal, on aurait repoussé l'allocation de 500 fr. faite à
l'homme aux deux mille écus ; et si cette allocation n'avait pas
été allouée, on aurait diminué d'autant la cote des contributions
locales dans la proportion de ce que tu paies ; et, payant moins,
tu aurais mieux payé ; et le percepteur et les huissiers et tous
les limiers du fisc ne se seraient point jetés sur toi comme sur
une proie : de sorte qu'en travaillant pour le bien public tu

DROITS ÉLECTORAUX.

M. ÉTIENNE GAUTIER ET SES TROIS FILS.

M. Etienne Gautier est électeur, c'est incontestable. Il
l'est en vertu de sa contribution de patente et très-surabon-
damment encore par ses contributions foncières. Mais ses
trois fils, Jean-Charles, Charles-Marie-Joseph et Louis,
figurent sur les listes électorales comme payant chacun
une patente de 236 f. 32 c. Ceci est un peu moins clair et
demande quelque explication. De deux choses l'une : ou
les trois fils de M. Etienne Gautier sont imposés au rôle des
patentes comme exerçant chacun un commerce particulier,
ou bien ils y sont portés comme associés de leur père. Le
premier cas ne peut se supposer puisqu'il est évident qu'ils
travaillent tous les trois dans la maison de leur père com-
me de simples commis plus ou moins favorisés du chef.
Pour qu'ils pussent être imposés au rôle des patentes en
qualité d'associés de leur père, il faudrait que leurs noms
paraissent dans la raison sociale, et alors les frais de patente
seraient appliqués par quart à chacun des quatre associés.
Or, le commerce auquel ils sont employés s'exerce, tant à
Lyon qu'à Marseille, sous la seule raison d'Etienne Gau-
tier, même sans compagnie.

La patente de M. Etienne Gautier est :
A Lyon, de 363 f. 67 c.
A Marseille, de 301 »

664 f. 67 c.

Le quart de ces deux sommes réunies serait de 166 f.
16 c., et ne conférerait pas aux fils de M. Etienne Gautier
le droit électoral. Ceci est donc fort peu clair, comme nous
le disions en commençant, et nous prions les fils de M.
Etienne Gautier de nous expliquer le fait de leur inscrip-
tion sur les listes électorales en répondant aux questions
suivantes :

- 1^o Ces trois messieurs exercent-ils en leur particulier,
chacun séparément ou tous trois en société, un commerce
distinct de celui de leur père ?
- 2^o Ce commerce distinct de celui d'Etienne Gautier les
assujettit-il à payer chacun une patente de 236 f. 32 c. ?
- 3^o S'ils font ensemble ou séparément des affaires indé-
pendantes de celles de leur père, pourquoi n'existe-t-il
aucune maison sous la raison sociale de Charles, de Joseph,
de Louis Gautier ou de Gautier frères ?
- 4^o Sont-ils réellement les associés de leur père ? Alors
pourquoi ne sont-ils pas nommés dans la raison sociale ? et
s'ils ne sont pas nommés, pourquoi paient-ils une patente ?
- 5^o Enfin, s'ils paient patente en qualité d'associés de leur
père, pourquoi la cote de cette patente est-elle de 236 f.
32 c., au lieu d'être de 166 f. 16 c. ?

Le public, qui voit sur les listes électorales les noms de
citoyens qui ne sont ni commerçants ni propriétaires d'im-
meubles, a besoin de savoir pourquoi ces noms y sont por-
tés, et si l'on ne lui donne pas satisfaction sur ce point, on
laisse le champ libre à toutes ses conjectures.

Nous recevons de M. le procureur du roi une lettre re-
lative à l'arrestation de M^{me} Colin. Quelques réflexions,
dont nous voulons la faire suivre, nous forcent à en ren-
voyer la publication à demain.

On nous écrit de la Croix-Rousse pour se plaindre que la
rue des Missionnaires est encombrée de graviers qui la ren-
dent impraticable sur toute la longueur de la propriété de
M. Charrin ; on nous assure que ces graviers recouvrent 32

aurais travaillé aussi pour ton avantage particulier. Mais tu
disais, comme tu dis aujourd'hui : « — Qu'irai-je faire à la com-
mune ? Est-ce moi qui changerai le système et les couleurs des
nominations ? Ma voix est une goutte d'eau qui ne grossira pas
le volume. L'élection est arrêtée ; ce n'est point moi qui com-
manderai aux vents. D'ailleurs, quelle plate plaisanterie que
cette garde nationale ! Avons-nous une garde nationale ? Faites-
moi le plaisir de me dire où est notre garde nationale. C'est
possible que sur les registres de M. le maire cela ait l'air d'être
quelque chose ; mais la garde nationale ne doit-elle être qu'un
état ? Où sont nos revues, nos patrouilles, nos exercices sur le
champ de foire ? Où est notre musique militaire qui chantait
la Marseillaise dans les beaux premiers jours qui suivirent les
trois grands jours ? Même dans nos grands anniversaires na-
tionaux, la garde nationale sort-elle de ses registres ? Et vous
renouvelez les officiers d'une fiction ! Et vous faites des fictions
d'élection ! Et je dois quitter mon travail, oublier les intérêts
de ma famille pour vous prier d'écrire Paul à la place de Pierre,
comme si cela rendait quelque chose à Pierre ou à Paul !!! »

Eh bien ! oui, mon voisin, cela a rendu quelque chose à
Paul. Le voilà devenu officier, le voilà devenu municipal, et
comme il est entreprenant, il tire bon parti de son vote. Le
docteur aux deux mille écus visite gratis les membres malades
de sa famille, et comme il a le bras long, M. le docteur, il
lui a fait donner un bureau de tabac que demandait en vain
depuis long-temps la malheureuse veuve d'un officier mort sur
le champ d'honneur. Et M. Paul gratte M. le docteur, et
M. le docteur gratte M. Paul, il résulte que tu es exproprié
et que la pauvre veuve mourra de faim. Et la goutte d'eau dont
tu parles aurait fait tomber le bassin de la balance en faveur
d'un patriote zélé qui n'aime pas les allocations faites à des
millionnaires. Vois cette vaste mer dont les flots battent ce ri-
vage : c'est une goutte d'eau réunie à une goutte d'eau qui fait

bornes indûment plantées, et on prétend que si ces diverses choses étaient du fait d'un pauvre diable, les employés chargés de réprimer ces contraventions s'en seraient bien aperçus.

On nous assure que le duc de Nemours va épouser une cousine du prince régnant du Schwartzbourg-Sundershausen, nommée Charlotte-Frédérique-Amélie-Albertine, et née le 7 septembre 1816, par conséquent âgée de 21 ans. On n'attendrait plus que le retour du jeune guerrier pour conclure cette alliance.

La jeune princesse allemande dont il s'agit est protestante comme la duchesse d'Orléans.

Paris, 24 septembre 1837.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Le journal ministériel de la Sarthe a attaqué avec violence M. Garnier-Pagès, à l'occasion de sa circulaire électorale, comme tous les autres journaux de préfecture; mais les électeurs du Mans, qui ont choisi pour leur député M. Garnier-Pagès, ont adressé à l'Ami des Lois une lettre fort énergique, dans laquelle ils repoussent les injures dont leur mandataire a été l'objet. Voici cette lettre :

A M. le rédacteur de l'Ami des Lois.

« Monsieur,

« Les électeurs du 2^e collège de la Sarthe qui ont nommé M. Garnier-Pagès, et qui le renommeront, quoi qu'en dise la presse subventionnée, sont indignés des calomnies que vous avez osé vomir contre leur honorable député dans le n^o 39 de votre journal. Attaquer la réputation de M. Garnier-Pagès, c'est injurier aussi ceux qui l'ont choisi pour leur représentant.

« Certes, la considération que s'est acquise M. Garnier-Pagès par son talent, son caractère et sa moralité dans la chambre et dans le pays, est au-dessus de l'atteinte de vos souillures; mais nous ne devons pas souffrir que vous fassiez gratuitement un anarchiste d'un député dont la vie politique est aussi pure que sa vie privée : l'une et l'autre sont connues.

« Nous ne sommes pas payés, nous, monsieur, pour réclamer la vérité; nous méprisons ceux qui paient et nous plaignons ceux qui sont payés pour calomnier. »

Cette lettre est signée par plusieurs électeurs au nombre desquels se trouvent les membres du bureau du collège électoral du Mans.

L'Ami des Lois a compris qu'en l'absence d'un journal de l'opposition dans le département, il devait insérer cette lettre dans ses colonnes.

— Le Constitutionnel, qu'on présentait comme ayant d'inimitables rapports avec M. Thiers, avoue aujourd'hui qu'il y a entre lui et l'ex-président du conseil cette communauté de principes qui est faite pour établir des sympathies. La noble politique de l'ancien ministre, son talent si vif, son amour de la dignité nationale, son dévouement à la révolution de juillet, sa volonté ferme de donner aux institutions qu'elle a fondées tous les développements possibles, voilà ce qui justifie le patriarcat de la presse de sa touchante inclination pour M. Thiers. Il est tout fier, l'honnête journal, de voir l'enfant de ses œuvres rentrer dans le giron paternel : « Il ne s'est jamais séparé de nous, dit-il; il a tendu et il est arrivé au même but que nous par des sentiers différents. » Ainsi, il est avéré maintenant que M. Thiers, en se jetant éperdument dans cette politique violente qui s'est résumée dans les lois de septembre, et le Constitutionnel, en la combattant successivement dans presque tous ses actes, travaillaient à une même fin. Mais quelle fin? Il reste à la préciser.

N'embarrassons pas cependant la pauvre feuille fourvoyée. Le Constitutionnel était depuis quelque temps en disponibilité; il trouve un maître : que ses chaînes lui soient dorées!

— M. Persil, de retour de son voyage dans le département du Gers, est allé hier rendre visite au roi. L'ex-garde-sceaux a pensé qu'il ne pouvait mieux couronner sa triomphale excursion. « Voyez quel ministre aimé vous avez perdu! aura-t-il pu dire. Sire, il revient à vous; la patrie vous demande de le rappeler dans vos conseils: ne

l'accueillerez-vous pas? » M. l'ancien ministre aura pu ajouter *in petto*: « Les sérénades me conviennent fort; mais, pour prendre encore l'an prochain mes airs de prince, il faudrait que je fusse en position de distribuer quelques grâces, afin de maintenir en belle humeur mes fidèles sujets de Condom. »

Le Journal des Débats, qui s'est constitué l'historiographe des doctrinaires, et particulièrement de M. Persil, poursuit aujourd'hui le récit des ovations incessamment décernées à l'auteur du Traité des Hypothèques.

— Le marquis de Clanricarde est arrivé à Paris, vendredi, venant de Saint-Petersbourg, et il est parti pour Londres hier dans l'après-midi. On prétend que ce personnage est porteur de quelques propositions adressées par la cour de Russie à la cour d'Angleterre, concernant la pacification de l'Espagne.

On ne fait pas connaître la nature de ces propositions.

— On se demande depuis long-temps ce que fait à Madrid M. de Latour-Maubourg. Les derniers événements semblaient avoir assez de gravité pour appeler l'intervention de notre ambassadeur, au moins comme conseil. Mais notre chargé d'affaires a reçu l'ordre formel de ne pas faire un pas, de ne pas dire un mot qu'ils ne lui aient été commandés par le cabinet des Tuileries, et l'on sait que ce cabinet n'a rien d'arrêté à l'avance.

On annonce toutefois le départ d'un courrier extraordinaire, expédié hier par le ministère des affaires étrangères à l'ambassade de Madrid.

— D'après des nouvelles récentes, il paraît que la cour de Russie a passablement exagéré le nombre des troupes qui seront réunies au camp de Wornezensk. Depuis long-temps les paysans de la couronne et les colons militaires sont occupés aux travaux de ce camp, où s'est élevé une sorte de palais pour l'empereur, sa suite, et les représentations des artistes de St-Petersbourg auxquels se joindra peut-être Mlle Taglioni. Les hôtes du czar seront logés dans des maisons bâties exprès. Des ingénieurs sont occupés au levé de la plaine des manœuvres. Le plus important service qui ait été encore organisé, c'est celui de la police.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Barcelone, 15 septembre.

Les libéraux de ce pays ont fait sottises sur sottises; la cause de la liberté est gravement compromise en Espagne; il est à présent bien difficile de prononcer sur l'issue que doit avoir la lutte engagée entre deux partis également irrités l'un contre l'autre. Que de sang versé, que de cruautés commises, que de vengeances exercées! Barcelone est tranquille en ce moment; mais qui peut répondre que ce calme sera de longue durée? Il y a beaucoup de mécontents, et l'on craint toujours que quelque mouvement n'éclate. Le général Meer est toujours à la poursuite ou plutôt en observation de la faction qui jamais n'a été aussi puissante en Catalogne. On vient de lui expédier un convoi d'argent et de vivres pour ses troupes qui ne sont pas assez nombreuses pour entreprendre rien d'important. On parle d'une levée d'hommes; mais tout se fait bien lentement et souvent les projets conçus ne s'exécutent pas. Enfin, au milieu de ces insurrections sanglantes, de ces assassinats, de ces condamnations, de ces exécutions juridiques, des déchirements de ce malheureux pays, il est impossible de prévoir qui triomphera et quand cela finira. Le gouvernement français a commis de grandes fautes. Pussions-nous ne pas payer cher l'incapacité de nos ministres qui ne rougissent pas de compromettre l'honneur de la France et l'intérêt de la cause libérale!

Faits Divers.

La cour d'assises de l'Ain a condamné dernièrement Descombes et Gay à la peine de mort pour assassinat suivi de vol. La cour de cassation a rejeté, le 29 juin, les pourvois des condamnés : ils en avaient été informés de suite, mais ils espéraient encore en la clémence royale, et cette espérance augmentait en eux à chaque jour qui s'écoulait; enfin, le pourvoi en grâce ayant été rejeté, le greffier s'est présenté à la prison pour leur annoncer qu'il fallait qu'ils se préparassent à mourir.

En ce moment, Gay tricotait une bretelle, et Descombes mangeait des fruits que sa femme venait de lui envoyer; tous deux, à l'appel du greffier, s'avancèrent vers lui sans défiance, et quand l'affreuse nouvelle leur fut donnée, Gay l'avait comprise et s'emportait en imprécations. — « Mais

sure de nos moyens et de nos facultés. Quiconque ne songe qu'à soi mérite que personne ne songe à lui. La société nous impose des devoirs réciproques qui assurent nos droits communs. Chacun doit apporter sa pierre à l'édifice de l'avenir. Après cela, que t'importe s'il y a des fictions et des mensonges dans le gouvernement représentatif? Il y a des fictions et des mensonges partout. Mais ne sois point le complice des méchants par une lâche indolence qui favorise leurs usurpations. Si la garde nationale ne garde rien, si elle ne figure que sur les registres de la commune, souviens-toi qu'elle peut refugier un jour sur les places publiques pour maintenir l'ordre public et protéger les droits des citoyens. La charte lui a été confiée comme un dépôt sacré qu'elle doit faire respecter... Nos gouvernants ne veulent plus de cette institution révolutionnaire; mais nous devons en vouloir, nous qui aimons les institutions sorties de cette origine. Soyons donc officiers, sous-officiers sur le papier, afin que nous le soyons ailleurs, le cas venant à échoir.

Et quand nous prendrons ainsi au sérieux tous les droits que nous a légués la révolution de juillet; quand nous prouverons à ceux qui nous gouvernent qu'ils ne gouvernent pas sans contrôle, et que nous nous occupons à savoir ce que chacun fait dans l'intérêt du pays; quand nous irons aux élections municipales, et que nous demanderons des garanties aux candidats qui veulent nous administrer, ou que nous éliminerons ceux qui nous ont mal administrés, alors notre conseil municipal y regardera à deux fois avant de prendre une décision contraire aux intérêts de la commune : car M. le maire veut rester maire, les membres veulent rester membres. Et tu n'iras pas seul, de ton autorité privée, demander à vérifier les registres des délibérations. Ta voix ne se perdra pas seule dans le désert; tu agiras légalement et utilement. Et M. le percep-

qu'est-ce donc qu'il y a? » demandait Descombes. — « Il y a, répondit Gay en jurant, qu'on va nous guillotiner dans une heure. » Et le malheureux Descombes se mit à crier plus fort que Gay : « Ah! mon Dieu! tas de canailles, laissez-moi, laissez-moi vivre pour ma femme et mes enfants! » Et lui disait Descombes, ne me laissez donc pas mourir! » Et ces cris, qui ne discontinuaient pas, retentissaient jusqu'au dehors de la prison.

A mesure que l'énergie et la force s'échappaient chez Descombes, elles revenaient à Gay; il demanda à boire une bouteille de vin avec un autre détenu, et il la but en causant avec calme et fermeté.

A onze heures moins dix minutes, le cortège se mit en marche; Descombes fut porté à une voiture qui le transporta presque gisant jusqu'au lieu où était dressé l'échafaud; Gay marchait escorté de deux prêtres : sa démarche était ferme, et sa voix assurée se faisait entendre même de la foule; il protestait de son innocence.

Au pied de l'échafaud, les cris plaintifs de Descombes se ranimèrent et il subit la mort le premier. Pendant ce temps, Gay regardait l'échafaud; son tour venu, il embrassa le bourreau, et sans que sa fermeté défailloit, il se plaça de lui-même sur la planche fatale, et reçut le coup mortel.

L'exécution n'a duré qu'une minute et demie. C'était la première fois, depuis 1830, qu'une exécution capitale avait lieu dans notre département.

— Le Figaro, qui est déjà mort cinq fois, va ressusciter de nouveau, dans le courant du mois prochain. Il a été acheté, dit-on, par M. Boulé, déjà propriétaire de plusieurs journaux, moyennant une somme de 1,100 francs.

— Une ordonnance du 23 septembre convoque le sénat et la chambre des députés de la Belgique pour le 5 octobre prochain.

— Le 21 septembre, a eu lieu l'inauguration du chemin de fer de Louvain à Tirlemont. La fête a été des plus brillantes; la plupart des hauts fonctionnaires belges y assistaient.

— La ville de Troyes est propriétaire des bâtiments occupés par le séminaire diocésain, elle a réclamé cet établissement pour y loger la garnison. Le ministre de la guerre a écrit, au nom de la ville, à son collègue de la justice et des cultes. M. Barthe a répondu qu'il ne niait pas la propriété à la ville, ni l'irrégularité de l'ordonnance qui avait attribué ces bâtiments au séminaire, mais qu'il lui semblait trop grave de déposséder ainsi le séminaire, qu'il désirait qu'il intervint une transaction entre l'évêque et la ville. Est-ce là, nous le demandons, un acte digne d'un ministre de la justice?

— Dans la soirée du 26 août, un accident déplorable a eu lieu sur la grande route, à peu de distance de Moux. Le sieur Pierre Vergues, maire de la commune de Montbrun, accompagné d'une autre personne, conduisait lui-même son chariot vide, lorsque tout-à-coup la mule qui le trainait épouvantée par la vue d'une foule de gens occupés à réparer le chemin, se détourne et se dirige vers le fossé. Pour prévenir une catastrophe, Pierre Vergues veut descendre et, par l'effet d'un mouvement mal calculé, se laisse choir devant les roues, qui passent sur son corps et lui labourent la poitrine. Le malheureux a eu la force de se relever de s'avancer rapidement sans soutien quelques pas en avant au milieu des hommes de peine stupéfaits. On l'a replié sur son chariot, et on l'a ainsi transporté, brisé par les cahotements, jusqu'à l'auberge du sieur Jean Millagou, située à l'entrée du village de Moux. Là, des secours pressés lui ont été prodigués. Malgré les soins des habitants de l'auberge, malgré ceux de la femme Vergues, arrivée de Montbrun à l'entrée de la nuit; malgré une opération du docteur Lasserre, accouru de Conillac, Pierre Vergues a rendu le dernier soupir, après d'inexprimables souffrances, dans la matinée du 27. Sa femme est repartie pour Montbrun, ramenant à ses six enfants le cadavre de leur père.

— L'ouragan de Bombay, le 15 juin, a dépassé tout ce que l'on a pu voir de plus affreux dans ce genre. Le vent, qui avait été de nord-est dans la matinée, se mit, dans l'après-midi, à souffler avec violence au sud-sud-est. Les navires à l'ancre, n'étant plus retenus par ce moyen de sûreté;

ce volume énorme qui roule, qui s'agite, qui gronde, qui s'élève au ciel, qui retombe dans les entrailles de la terre. Il ne faut donc pas dire et répéter : *Je suis seul*; car tu n'es pas seul, car tous tes concitoyens ont le même intérêt que toi. Et puisque le même intérêt vous lie, faites corps quand vous le pouvez sous la protection de la loi. Pour cela, vous n'avez qu'à vous entendre; ce qui fait que rien ne va bien au village, c'est que chacun pense pour soi, agit pour soi, murmure pour soi et ne s'entend point avec son voisin. Tu as la lecture et l'écriture, tu es même plus savant que votre magister communal; c'est à toi que la mère du conscrit a recours pour dire quelques souvenirs pieux à son fils et lui adresser quelques francs en cachette; c'est à toi que la jeune fille s'adresse pour écrire furtivement à son fiancé. On te sait bon enfant et écrivain habile, et ta complaisance te fait des amis dans la commune. Sers-toi de cette influence et de ces amitiés pour faire le bien de ton pays. Ne te contente pas d'aller aux élections et de donner ta voix aux amis du peuple, qui sont seuls tes amis; mais fais comprendre à ceux qui ne le comprennent pas qu'ils doivent aller aux élections et élire comme toi les amis du peuple. Alors ton opposition sera bonne à quelque chose; car si l'on chasse de la maison commune le pauvre Jean qui arrive seul, sans droit, sans mission, on respectera Jean aux jours des élections, venant environné de ses nombreux amis qui peuvent changer la face de la commune.

Et par une modeste hors de saison, ne dis pas dans l'assemblée que tu ne te mets point toi-même sur les rangs pour être nommé conseiller municipal; surtout, par un égoïsme coupable, ne dis pas, ne pense pas que tu n'as pas le temps de t'occuper des affaires publiques, absorbé que tu es par tes affaires privées : la modestie, l'égoïsme, tout cela est bien criminel, mon voisin. Nous nous devons tous à notre pays, selon la me-

teur n'osera pas l'envoyer l'huissier quand il ne l'enverra pas à ton voisin; et le sous-préfet de l'arrondissement visera tout ce que tu auras le droit de lui faire viser, car il est payé pour cela; et peu à peu la liberté et l'égalité s'établiront parmi nous; et le règne du despotisme passera, comme passe tout ce qui n'a pas pour fondement la raison, la justice et la vérité.

Il serait trop long, mon voisin, de répondre à toutes les absurdités que tu me dérites au sujet de 89. Là, dis-tu, ont été posées les barrières de la liberté. Lève la tête, ô Jean! mesure l'espace du ciel; cherche des limites à ce vide qui t'environne. Ainsi il en est de la liberté, grande, immense, infinie comme le ciel d'où elle est descendue. Non, il n'est pas vrai que les peuples se soient lassés d'elle; ils se sont lassés de tout ce qui n'est pas elle; ils se sont lassés dans la trop longue attente de sa possession. Mais entretenons le feu sacré de son amour dans les âmes généreuses. Ne reculons pas devant de grands sacrifices personnels : c'est le sang des martyrs qui a cimenté la religion chrétienne alors qu'elle était l'objet des mépris de la terre profane. Si nous ne pouvons travailler pour nous, travaillons pour nos enfants. Oui! des jours meilleurs luiront pour eux à l'abri d'institutions plus libérales. Courage, courage pour eux et pour nous! On te persécute, on persécute nos amis, on les traque de ville en ville comme des bêtes fauves qu'on a fait sortir de leurs cages pour de la liberté. Tous nourriront... Ne désespérons pas pourtant de la liberté. Toutes ces infortunes privées passeront. Je t'envoie ci-joint de payer ton percepteur. Donne du pain à ton frère errant qui plus ni feu ni lieu sur le sol de sa patrie marâtre; et souviens-toi que Cain fut marqué au front d'un signe de malédiction parce qu'il ne voulut point espérer.

JEAN-PIERRE ANDRÉ.

Je suis, etc.

...choquèrent avec un bruit terrible. Plusieurs furent... à la côte. Quand le vent fut un peu apaisé, on ne vit... toutes parts sur le rivage que des balles de coton et des... de vaisseau. La mer ne cessait pas d'apporter en... des cadavres sur la côte. Les toits des maisons... dans les airs; les arbres déracinés tombaient avec... Les bazars entr'ouverts ne contenaient plus que des... de marchandises. Le phare, solidement bâti, trem-... sur sa base. On put croire un instant qu'il allait s'é-... La toiture de la poudrière, quoique construite en... fut enlevée; elle alla briser à côté le toit d'un autre... Quelques terrasses, emportées par la violence du... semblaient, en tournant avant de tomber, des mou-... agités par les vents. (Times.)

— La conspiration de Babeuf, par Buonarrotti, mort ces... derniers à Paris, a été naguère traduite en anglais et... à Londres par livraisons à deux sous. Il s'en est... dit une correspondance, trente mille exemplaires, ... vente continue.

— Sur l'une des baraques du camp de Compiègne, on lit... boutique de caserne :
Enfouciés Véry et Co! — Restaurant économique à 35... Deux repas : le matin, à neuf heures, la soupe et... ; le soir, à cinq heures, le bouilli et la soupe.
L'assiette fournit tout, excepté tables, assiettes, cou-... et argenterie.

— Bien entendu que le consommateur apportera... et, s'il désire du vin, il est libre d'en acheter à...
... cette plaisanterie, du reste assez commune en la forme, ... pas au fond sans quelque mordant. Nos soldats, à ce ... parait, ne mènent pas à Compiègne une vie fort con-...
— Dans quelques jours, la magnifique tour Saint-Jac-... la Boucherie, achetée récemment, comme on sait, ... la ville, sera complètement dégagée de tous côtés des ... baraques qui étaient au pied. Alors seulement il ... possible de se faire une idée exacte de la hardiesse et ... la beauté de ce monument du quinzième siècle. Cette ... admirablement conservée, est plus haute que les ... de Notre-Dame et est située précisément au centre ... Paris.

— Bocage vient de signer un engagement avec le Gym-... Il doit y débiter dans une pièce de Mme George
— La nouvelle de la mort de la duchesse de Saint-Léu ... heureusement démentie par plusieurs journaux.
— Malgré l'établissement des chemins de fer, on ne s'en ... pas moins de perfectionner les voitures destinées à ... courir les routes ordinaires, et un grand progrès pour ... à faire des voitures inversables paraît avoir été fait ... simultanément en Belgique et en Angleterre. Nous avons ... parlé des essais faits à Bruxelles par M. Dietz, de sa ... articulée. Aujourd'hui nous lisons dans le *Morning-herald* :
« On construit en ce moment, dans les ateliers de l'un ... des constructeurs de Londres, un nouveau modèle de voiture ... et surtout remarquable par sa sûreté : elle est de ... l'invention d'un savant du nom de Stafford qui a été bre- ... Déjà il a été procédé à un essai de cette voiture in- ... comparable en présence de milliers de spectateurs de Not- ... ham. Frisby, l'un des meilleurs conducteurs des mes- ... sages, a pris en main les guides, quatre bons chevaux ... attelés, la voiture a été occupée par des voyageurs.
Plusieurs fois, en descendant à New-Radford, le con- ... ducteur, quittant à dessein le milieu de la route, a fait ... tourner l'une des roues sur un débord de trois pieds de ... pendant que les autres roues étaient dans une ornière : ... l'expérience n'en a pas moins gardé sa position verticale.
Lorsqu'il a repris un compas de marine. Les voyageurs qui, pour les ... voyageurs, semblaient être dans un véritable danger, ne ... n'avaient même pas.
Le maire et toutes les autorités de Nottingham ont été ... convaincus de l'excellence de ce nouveau modèle ... voiture, qu'avec 500 notables de la ville ils ont invité ... directeurs des messageries à ne plus se servir d'autres ... voitures. Après d'autres essais, les directeurs et proprié- ... taires de voitures publiques de Londres et des provinces ... réunis à Northampton; il a été décidé qu'une ... voiture serait construite sur ce modèle.
Le carrossier s'y est refusé, disant que s'il construisait ... cette voiture tous les directeurs des messageries n'en ... seraient plus d'autres, et qu'il en avait en commande ... grand nombre sur l'ancien modèle qu'il ne pourrait ... fabriquer.
Le corps de la voiture, au lieu de reposer, comme c'est ... le cas, sur des ressorts inférieurs, est équilibré au moyen ... de deux supports qui partent des essieux et qui passent ... par le corps de la voiture et le coffre, sous le siège du ... conducteur. Les extrémités de ces supports sont elles-mêmes ... terminées de ressorts elliptiques qui tiennent suspendu le ... corps de la voiture.
De cette manière, les inégalités et les accidents de ter- ... rain influent en rien sur le centre de gravité, et il n'est ... possible qu'une voiture ainsi suspendue coure le ris- ... que de verser. Ces essais doivent être renouvelés devant ... les membres du parlement. Tout le monde ... est intéressé à constater le succès d'une découverte desti- ... née à prévenir de nombreux malheurs.
Les membres influents de la chambre des communes se ... sont réunis à l'ouverture de la session, d'appeler sur elle ... l'attention du gouvernement. »

Extérieur.

— BAYONNE, 20 septembre. — Rien de nouveau ... de l'Andoain depuis la défaite des Anglais, le 14.
— Branga est entré en Navarre avec une partie de ses

Des lettres d'Elisondo, du 18, donnent quelques détails sur ... une sortie de Pampelune sur Guembe, où est établi le dépôt ... des officiers christinos faits prisonniers. La colonne christine de ... Ribera a refusé de prendre part à cette expédition. A la hau- ... teur d'Echarri, la colonne christine a été forcée de se replier ... devant des forces carlistes supérieures en nombre. Le projet était ... de délivrer les prisonniers et de marcher ensuite sur Estella.
Guembe est à 4 lieues 1/2 de Pampelune, dans la montagne, et ... à 3 lieues d'Estella.

MADRID, 15 septembre. — Le général Espartero se dispose à ... poursuivre avec ses 22 bataillons les carlistes, dont les mouve- ... ments sont entourés d'un profond mystère. Les bataillons christi- ... tinos sont dans le plus affreux dénûment, la reine a donné sur ... sa cassette particulière 25 sous à chaque homme.

Les journaux gardent le silence sur les opérations militaires; ... les seuls renseignements qui nous parviennent sont dus aux ... rapports faits par un soldat portugais, déserteur de la faction ... carliste. Cet homme assure que don Carlos est venu en personne ... à Arganda. L'armée carliste était dans la persuasion que les ... portes de Madrid lui seraient ouvertes.

Un soulèvement carliste avait été annoncé comme certain au ... prétendant qui aurait profité de la confusion pour s'emparer de ... la capitale. La colonne qui s'est approchée du Retiro se compo- ... sait de 2,000 fantassins. Il eût été facile, avec de la résolution, ... d'échapper ces imprudents, s'il s'était trouvé à la tête des 1,000 ... chevaux sortis de Madrid un général intrépide : il n'a pas été ... exécuté une seule charge; l'ennemi a emmené tranquillement ... le colonel des cuirassiers qui, avec 150 chevaux, avait dans la ... matinée poussé trop loin sa reconnaissance.

On dit que la reine, indignée à la nouvelle de cette révoltante ... inertie, se serait écriée : « Puisque 250 généraux restent tran- ... quilles dans Madrid, quand il faudrait battre l'ennemi, que ... l'on m'amène un cheval et je vais conduire moi-même la cava- ... lerie au feu. » Cet élan belliqueux n'a pas trouvé d'écho dans ... le ministère qui a supplié la reine de ne pas s'exposer. Cette ... énergique résolution de Sa Majesté ne doit pas étonner ceux ... qui connaissent son intrépidité et qui ont été témoins de son ... ardeur, lorsque, dans des temps plus heureux, elle se livrait ... à l'exercice de la chasse.

On croit toujours que les carlistes se dirigent en toute hâte ... vers Cuenca, dans le but de tomber avec des forces supérieu- ... res sur Oraa, dont l'armée serait sérieusement compromise en ... cas de rencontre.

— On lit dans une autre lettre de Madrid :
« Le prétendant est toujours dans les mêmes positions sur les ... bords du Tage, et ce matin on a reçu l'avis qu'il s'approchait ... d'Arganda. On ignore ses projets; mais je crois qu'il attendra ... les mouvements de la faction de Castille pour agir avec elle. »

« La division d'Oraa est arrivée près de Madrid, sur la route ... d'Aragon. Les troupes de Mendez-Vigo, commandées aujourd- ... hui par le général Lorenzo, se sont également approchées de ... la capitale; elles se trouvent à Galapagar, à quatre lieues de Ma- ... drid : en sorte que la concentration des forces est générale. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bordeaux, 22 septembre, 5 heures du soir.

Le général commandant la 11^e division militaire à M. le ... ministre de la guerre.

Les courriers de Madrid des 16 et 17 ne sont pas arrivés.
Les lettres de Saragosse, du 19, ne disent rien d'import- ... tant; celles de Santander, du 15, annoncent qu'une junte in- ... dépendante du gouvernement s'est formée pour la défense de ... la province.

— Le *Moniteur* contient la dépêche télégraphique suivante :
Bayonne, 22 septembre, 7 heures du matin.

Tous les courriers de Madrid, des 16 et 17, ayant manqué, ... je vous envoie les nouvelles du 15.

La division d'Espartero est cantonnée à Carabancel, depuis ... le 13; celle de la Vieille-Castille, commandée par Lorenzo, ... est à Galapagar, et le brigadier Albuin, commandant-général ... de Tolède, occupe Aranjuez : Oraa arrive aussi. On ignore les ... projets de don Carlos, qui est toujours sur le Tage, menaçant ... l'Andalousie et Guadalaxara. On craint qu'il ne se joigne à ... Zariatoguy, qui est libre sur le Duero.

ANGLETERRE. — MM. Blagrove et Haumann, dit le *Mor- ... ning Paper*, sont partis pour Douvres, afin de jouer des sym- ... phonies avec le duc de Cambridge qui est de première force ... sur le violon.

Nous annonçons hier le talent du futur présumé de la reine ... Victoria sur l'ophicléide; aujourd'hui, c'est le duc de Cam- ... bridge qui marche sur les traces de Baillot et de Paganini. C'est ... là de la prévoyance, car les temps viennent où les princes au- ... ront besoin de distractions.

— Les troupes de Windsor ont paradé devant la reine qui ... les a passées en revue du haut de son balcon.

PORTUGAL. — La reine n'accouchera, dit-on, que dans ... quinze jours. Lisbonne est tranquille, grâce aux mesures pri- ... ses par le ministre Oliveira.

ALLEMAGNE. — L'empereur d'Autriche a fait remettre au ... roi de Hollande le grand-croix de l'ordre de St-Etienne, et ... à son ambassadeur à Paris, la grand-croix de l'ordre de Léop- ... old.

— On écrit de Hambourg :

« On parle beaucoup d'une conspiration républicaine qui ... devait éclater dans le Hanovre. Le *Correspondant de Hambourg* ... publie à ce sujet de longues réflexions sans donner aucun dé- ... tail. »

— On parle toujours de l'amnistie que donnera Nicolas à la ... Pologne; mais on parle en même temps des exceptions qui se- ... ront faites. Le général Krakowiecki et le prince Michel Radzi- ... will seraient amnistiés.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Robert Renon passait le 14 août dernier à la barrière des ... Martyrs; il chantait la *Colonne* en bayant aux corneilles. Un ... employé de l'octroi, fin limier, éventa au passage de Renon un ... fumet passablement alcoolique, qui lui fit faire plus grande ... attention au chanteur. Il remarqua que son chapeau n'entraît ... pas tout-à-fait sur sa tête et s'approcha de lui en le saluant ... avec la plus grande politesse. Renon fit demi-tour à droite ... sans rendre le salut. « Vous n'êtes pas tout-à-fait poli, fit l'em- ... ployé qui, en aimable farceur, sait tempérer l'austérité de ... ses fonctions par un vernis agréable d'urbanité toute française; ... de politesse en vaut une autre, faites-moi l'extrême honneur ... de me rendre mon salut. » Renon, faisant la sourde oreille, fut ... invité à passer au bureau de l'octroi, et on reconnut que la ... forme de son chapeau contenait deux vessies remplies d'esprit.
En regardant le contrevenant de plus près, l'employé trouva ... qu'il avait un embonpoint inexplicable; il prit la liberté ... grande de frapper du bout du doigt la proéminence étoffée ... d'un abdomen dont il soupçonnait la légalité. L'abdomen de

Renon rendit un son métallique. On le fit déshabiller, et on ... constata qu'il portait un ventre et un estomac de fer-blanc con- ... tenant environ vingt litres d'alcool.

Aujourd'hui, devant la 7^e chambre, Renon a adopté un singu- ... lier moyen de défense : « Je ne sais pas, dit-il, comment ... cela s'est fait, j'ai rencontré un monsieur sur la route, qui m'a ... arrangé tout cela, et moi, voyez-vous, je suis si bonne créa- ... ture que je me suis laissé faire. »

M. le président : Vous saviez bien que vous faisiez la fraude, ... apparemment ?

Renon : Je ne m'en doutais pas, parole d'honneur.
M. le président : Ainsi on vous a mis deux cuirasses de fer- ... blanc, on a placé deux vessies dans votre chapeau et vous ne ... vous êtes douté de rien.

Renon : Comme vous le dites, M. le président, je ne me ... doutais de rien. Le particulier me dit : « Veux-tu gagner vingt ... sous, tu n'as qu'à passer à la barrière quand je t'aurai arrangé ... à mon idée. » Je me suis laissé faire en pensant à autre chose.

Renon est condamné à 200 fr. d'amende et à la confiscation ... des marchandises saisies : il s'en consolera bien, mais il gar- ... dera prison six mois faute de paiement.

T'es qu'un vilain trichard, entends-tu, Jean-Louis? c'est moi ... qui te le dis, et que même je suis bien aise de te le dire en ... face de l'honorable assistance.

Jean-Louis, haussant les épaules : Poursuis, poursuis la cho- ... se, puisque tu vois bien que je t'écoute.

Baptiste : Gros insouciant que tu me fais l'effet ! Est-il, Dieu, ... possible et permis de vouloir faire la guerre à un ami, et au jeu ... du tonneau, encore ! Mais le tonneau, mon cher, c'est comme le ... bouchon : c'est sacré, tout le monde sait ça.

Jean-Louis : C'est pourquoi que je trouve assez indifférent ... que tu pérores.

Baptiste : Si, je dois le dire, parce que c'est par trop noir de ... la part.

M. le président, au plaignant : Expliquez-vous donc enfin.
Jean-Louis : C'est juste que tu t'expliques.

Baptiste : Avec plaisir. Pour lors, c'était un dimanche, un di- ... manche au soir, oussu'il n'y a rien à faire pour l'honnête ou- ... vrier, qui se repose en faisant la noce à la ville ou à la cam- ... pagne, peu importe, selon ses moyens. Moi donc, je noçais à ... la ville, chez un marchand de vin fameux, qu'a des barreaux en ... fer, du vrai et du chenu dans sa cave, avec l'agrément d'un joli ... tonneau pour pousser à la consommation en même temps qu'au ... coup d'œil de l'adresse. Donc, y a, comme ça, un tas de bons ... enfants à la porte, en chemise, qui se donnaient la récréation du ... tonneau : faut vous dire que c'est mon fort, même je ne manque ... 1000 que quand je veux; alors je jouais avec la satisfaction géné- ... rale : il ne m'en fallait plus que mon compte, et allez donc ! c'é- ... tait enfoncé, quand, pouf ! un coup de coude dans ma main, mon ... palet cagne et me procure l'affront d'un chou-blanc, qui fait rire ... tout le monde à mon exception, que j'étais très-*vesqué*, à cause ... de ma petite amour-propre.

Jean-Louis, interrompant : Eh bien ! c'est moi le fautif du ... coup de coude, mais inoffensif et sans malice. Que diable ! quand ... on a quelque chose qui démange, on peut bien se gratter !

Baptiste : On ne se gratte jamais au tonneau, ça peut déran- ... ger la partie... à preuve.

Jean-Louis : Voyez-vous l'ambition ! faire de la peine à un ... ami pour un chou-blanc de moins de deux rards !

Baptiste : C'est le procédé. D'abord et ensuite c'est pas le tout, ... et même je peux bien dire que ce n'est rien à côté du reste. ... Voilà qu'au lieu de me faire des excuses, il m'apostrophe et me ... bouscule, accompagné de renforcements très-sensibles, même ... que sa main s'est rencontrée avec une pièce de cent sous dans ... ma poche, qui bientôt changea de domicile sans me demander ... congé.

Jean-Louis : Qué que tu voulais qu'on en fisse de ta pièce de ... 5 fr. ? Pardieu ! avais-tu pas peur qu'on te la mange !

Baptiste : Manger de l'argent, dame ! ça s'est vu.

Jean-Louis : Eh ! non, nigaud, ça se boit. (On rit.)

Baptiste : Qué que ça me fait ? L'avais ma pièce.

Jean-Louis : Allons donc ! on joue avec toi-z-et tu te fâches !

Baptiste : Ah ! l'appelle ça jouer ! Merci ! excusez du peu, ... n'y a pas de presse.

Jean-Louis : Incapable d'un mauvais dessein.

Baptiste : Pas souvent que nous jouissions encore comme ça ! ... Tu ne m'en apprendras pas, j'espère, moi toujours à cheval ... comme un Turc sur le principe.

Le prévenu, contre lequel s'élèvent quelques fâcheux témoi- ... gnages, est condamné à trois mois de prison.

Baptiste s'en va radieux.

LES DEUX AMIS. — Deux vieux bons hommes, portant à eux ... deux plus d'un siècle et demi sur leurs dos voûtés, sur leurs ... têtes chauves, comparaissent devant la justice, inculpés de ... mendicité.

M. le président : Meunier, quel âge avez-vous ?

Meunier, se levant : Platt-il, s'il vous plaît ? Je suis un peu ... dur de c't organe-là... Sans vous commander.

M. le greffier, placé auprès du banc des prévenus, répète au ... pauvre vieillard la question de M. le président.

Meunier : Mon âge ?... Oh ! j'sais pas au juste... Y a beaux ... jours que j'ai perdu le compte... Sans vous commander.

M. le président, puis M. le greffier : Où êtes-vous né ?

Meunier : Est-ce que je m'en souviens ?... Faudrait que j'au- ... rais une fière mémoire pour me rappeler de ça... Tout ce qu'il ... y a de sûr, c'est que j'suis pas né d'hier... Vous pouvez le met- ... tre sur votre papier... Sans vous commander.

L'autre prévenu, Dautin : Connu !... Est-ce que tu vas nous ... répéter tout le long du jour : *Sans vous commander, sans vous ... commander !*

Meunier : Tiens ! faut bien être poli avec le gouvernement, ... p't-être...

M. le président : Vous avez été arrêtés l'un et l'autre vous li- ... vrant à la mendicité dans la rue du Bac ?

Dautin : C'est des bruits... Lui mendiait (il montre Meunier)...

Mais moi, jamais !

Meunier : Hein ! quoi ! Qu'est-ce que tu dis de moi ?

Dautin, lui criant à l'oreille : Je dis que tu demandais l'au- ... mône...

M. le président, à Meunier : En convenez-vous ?

Meunier : Vous pouvez croire Dautin... Ce qu'il vous dit c'est ... la pure vérité... et puisqu'il a avoué, j'avoue aussi... Nous de- ... mandions tous les deux la charité...
Dautin : Qu'est-ce qu'il chante ?... De quoi qu'il se mêle, cet ... imbécile ?... Tous les deux !... c'est faux !
Meunier : T'as donc jugé à propos de le leur dire ?... Si ... t'avais dit non, j'aurais dit non.
Dautin : Ne l'écoutez pas... c'est un vieux ; il est dans l'en- ... fance...
Meunier : Oui, mon président... tout ce que nous vous prions, ... pour l'heure, étant de pauvres vieux, sans ressources, sans pain, ... c'est de nous envoyer tous les deux dans l'hospice... sans vous ... commander...

Dautin, furieux : Ah çà ! mais de quoi que ça le regarde !... et pourquoi qu'il parle toujours pour moi ?

Meunier, amicalement, à Dautin : Pas vrai, à not' âge, l'hospice, c'est tout ce qu'il nous faut !...

Dautin : Va-t-en au diable !

M. le président, à Dautin : Ainsi, vous prétendez, vous, n'avoir pas menti... Que faisiez-vous donc dans la rue du Bac quand l'agent de surveillance vous a rencontré ?

Dautin : Moi ! je me promenais sur le trottoir pour ma santé... v'là tout, pour ma santé !...

M. le président : On a trouvé dans vos poches des sous, des liards en grande quantité, et qui provenaient évidemment des aumônes que vous receviez.

Dautin : Pas du tout ; ces liards provenaient de ma propre fortune... J'ai changé tout mon avoir en liards... c'est une faiblesse... j'adore les liards !...

Meunier : Il a raison, mon président. J' lui donnais tous les liards que je recevais, parce que ma poche était trouée... C'est lui qui portait le tout... Pas vrai, Dautin ?

Le tribunal ordonne que les deux mendiants seront conduits au dépôt de Saint-Denis, après avoir toutefois expié leur délit par huit jours de prison.

Dautin, au comble de l'exaspération, saisit au cou son vieux camarade, et l'étranglerait de bon cœur si les gardes municipaux ne le lui arrachaient pas des mains. — « Est-il possible d'être bête comme ce sourd ! s'écrie-t-il ; c'est lui qui me perd, c'est lui !... »

La mère Descombes, grosse marchande de vin des environs de Paris, était en train de faire sauter un lapin, ne songeant pas le moins du monde aux affaires de la Péninsule, et totalement ignorante de la position respective de la reine et du prétendant, quand un individu entre dans sa boutique, qui sert en même temps de cuisine, salle et magasin, s'arrête devant le comptoir, et sans lever les yeux, sans toucher son chapeau rabattu jusque sur le nez, sans ôter ses mains enfoncées dans les larges poches d'une longue et épaisse redingote à la propriétaire, apostrophe la mère Descombes de ces deux mots : Bonjour, marraine.

La mère Descombes qui, comme elle le dit aujourd'hui à M. le juge de paix, ne pensait pas plus à lui qu'à un chien mort, lève le nez, regarde et reconnaît en effet, perdu dans l'immense redingote, un sien filleul dont elle n'avait pas entendu parler depuis 1832, ce qui ne l'empêcha pas, en bonne marraine, de lui répondre : Tiens, te v'là, bon sujet ! d'où donc que tu viens ?

— Marraine, je viens de l'étranger.

— Qué pays que c'est, l'étranger ?

— Mais, marraine, c'est de l'Espagne.

— Qué que tu y as été faire dans c'te Espagne ?

— Marraine, j'ai été pour donner un coup de main à la liberté.

— Eh bien ! qué que t'as gagné pour ta peine ?

— Ah ! marraine, m'en parlez pas, c'est tous des brigands ; j'ai manqué plus de dix fois à être assassiné.

— Pourquoi que tu as manqué ?

— Parce que je m'ai défendu, marraine ; mais sans ça vous pourriez bien dire que vous m'auriez jamais revu au pays.

— Ça serait été malheureux.

— Oui, allez, marraine, ça serait été bien malheureux, surtout pour moi, qui suis été de confiance dans la légion étrangère, croyant être bien nourri et bien habillé, et au lieu de ça qu'ils ne vous donnaient pas seulement de pain ni de chemises : rien que des oignons et des sabots pour courir toute la journée dans les montagnes ; ça ne soutient guère, je vous réponds.

— Bah ! bah ! tu te plains toujours ; tu vois bien que t'es habillé, puisque t'as une redingote qu'il y aurait de quoi en faire deux et une culotte par-dessus le marché.

— Ah ! la gueuse de redingote ! elle peut se vanter de m'a-

voir fait suer ; par la chaleur qui fait, c'est comme si on était dans de la plume, ça vous donne des soifs !

Ici, la mère Descombes avait fait semblant de ne plus entendre, s'était retournée vers son fourneau, avait donné un coup de casserole à son lapin, et revenant à son filleul qui à l'œil fixé sur le broc, ajoutait à ses dernières paroles toute la chaleur de la plus ardente pantomime :

— Dis donc, Saturnin, te souviens-tu que nous avons un bout de compte à régler ensemble de bien avant ton voyage en Espagne ?

Le filleul : Dieu vous préserve de jamais y aller, marraine, dans c'te gueuse d'Espagne ; jamais manger et toujours se battre, ça écoeure, et faut voir quelles batailles ! comme à Arganda, à Cuença, à Belmonte...

La marraine : Tu sais bien ce que je veux te dire, les quinze francs que je t'ai prêtés l'année du choléra.

Le filleul : C'était toujours pour les Espagnols et jamais rien pour la légion étrangère ; et les généraux donc ! encore plus canailles que les autres, Cabrera, Espartero, Puig Samper.

La marraine : Je te les avais prêtés de bonne amitié mes quinze francs ; mais faut une fin à tout, depuis six ans que tu me les dois.

Le filleul : Et Espinosa donc, ce scélérat de général de don Carlos, qui faisait fusiller tous les Français, même qu'une fois j'ai manqué de l'être à Santa-Cruz de la Zarra, si je m'étais pas ensauvé dans la Sierra, et puis à Puente-Duenas, à Onente et Covarruvias, où ce que j'ai trouvé un brave Français qui m'a caché et m'a donné cette redingote qu'est bonne, mais trop chaude pour la saison, que ça vous donne des suées !

La marraine : As-tu bientôt fini avec ton Espagne ? Est-ce que ça me regarde tout ça ? Je te parle de mes quinze francs ; voyons, me les rapportes-tu, oui ou non ?

Le filleul : Mais, marraine, vous voyez bien, certainement, si j'avais pas été blessé à Burgos, à Tolosa, à Villa-Bona...

La marraine : Je te dis que tu m'entortilles avec tous tes pataqués ; me faut mes quinze francs, j'entends pas d'autre conversation.

En effet, pas d'autre conversation ne put avoir lieu entre la marraine et le filleul qui se quittèrent de fort mauvaise humeur, ce dernier avec menace d'avoir à comparaître bientôt devant le juge de paix pour reconnaître la dette.

Cette menace n'a pas tardé à être exécutée ; car aujourd'hui M. le juge de paix a connu de la contestation, qu'il n'a terminée qu'à grand peine en décidant la mère Descombes à accorder pour payer trois mois de délai à son pauvre filleul, toujours aussi débiteur, toujours aussi triste, toujours aussi accablé d'une réception si sèche et d'une si chaude redingote.

BREVET D'INVENTION.

CHAUDIÈRE A VAPEUR. — ÉCONOMIE DE MOITIÉ DU COMBUSTIBLE.

Le sieur Ducel père, breveté pour cette nouvelle chaudière, a cédé à MM. Breton et Danto, fabricants de chaudières à vapeur, demeurant à Lyon, place Groslier, n° 3, l'exploitation de son brevet pour les départements du Rhône, de la Loire, de Saône-et-Loire et de l'Isère, et encore pour la navigation du Rhône et pour celle de la Saône.

Depuis plusieurs années l'économie du combustible pour l'usage des chaudières à vapeur est l'objet de la sollicitude du commerce et même des gouvernements. Plusieurs chaudières ont été imaginées ; elles n'ont pas offert le résultat désiré : celle-ci décide la question ; elle présente tous les avantages qui sont recherchés.

Elle est beaucoup moins grande que les précédents modèles, et cependant le calorique frappe sur une surface qui excède celle qui est chauffée dans les autres. Elle vaporise donc un volume d'eau plus considérable que les modèles actuellement employés.

Parmi les chaudières qui existent en Angleterre, en France et aux Etats-Unis, celles qui offrent les meilleurs résultats, et qui en rendent compte, consistent de six à sept kilogrammes de houille par heure, par force de cheval ; celle-ci ne consomme de trois kilogrammes et demi, et même un peu moins.

Deux avantages importants lui sont propres encore : Les dépôts salins et autres, que procure l'eau, peuvent être enlevés facilement au moyen d'une soupape ;

Et les réparations qu'elle nécessitera s'opéreront aisément, à raison de ce qu'elle est montée avec des boulons en bronze, et que l'on peut la démonter en trois parties sans difficulté.

Enfin, elle ne nécessite aucune construction en maçonnerie. Tout cela est d'une économie très-grande, quel que soit l'emploi auquel elle sera destinée ; mais il y aura encore un avantage immense pour la navigation, puisque le poids de la chaudière, celui de l'eau qu'elle contiendra et celui du combustible nécessaire pour la chauffer, seront moindres, de moitié, de ce qu'ils sont pour les divers procédés actuellement employés.

Voici quel a été le résultat de trois expériences publiques qui viennent d'avoir lieu à Lyon :

EXPÉRIENCES :

Du 8 août. — Dans une heure, vaporisation de 95 litres d'eau avec 9 kilogr. 50 de houille dite *pérat*, première qualité.

Du 13 août. — Dans une heure, avec 10 kilogr. de la même qualité de houille, vaporisation de 104 litres d'eau.

Du 20 août. — Dans une heure, vaporisation de 93 litres d'eau avec 12 kilogr. 50, houille de seconde qualité, dite *menu forge*.

Les sieurs Breton et Danto souscriront à toutes les garanties que l'on désirera pour assurer ce qui est indiqué dans ce prospectus.

Leurs vastes ateliers sont établis de telle manière qu'ils peuvent confectionner toute espèce de travaux de chaudières en tôle et en cuivre, chauffage à la vapeur en tout genre, forges, ajustage, ainsi que ce qui a rapport à l'hydraulique et à l'établissement des raffineries de sucre.

M. MARCHESI, voyageur de la maison Angé et compagnie fabricant de parquets, de décors pour appartements, de maqueterie, etc., par procédés mécaniques, sous la direction de M. Mazon, vient d'être autorisé à établir à Lyon un dépôt d'échantillons des produits ingénieux confectionnés par les soins de cette maison. Un avis indiquera plus tard le lieu de ce dépôt ; mais nous nous faisons un plaisir de l'annoncer dès aujourd'hui. Rien n'égale l'habileté avec laquelle ces divers objets sont exécutés. Tous sont d'un goût parfait et méritent de fixer l'attention sous le seul rapport de l'art. Leur prix modéré ne peut manquer de les mettre en vogue. Les amateurs, les architectes et les entrepreneurs de bâtiments sont invités à les visiter dans le lieu de dépôt, qui sera indiqué plus tard.

GRAND-THÉÂTRE.

Mercredi 27 septembre 1857. — Première représentation de : *Le Postillon de Longjumeau*, opéra. — On commencera à six heures 1/2.

GYMNASIUM-LYONNAIS.

Mardi 26 septembre 1857. — Neuvième représentation de *Mme Albert*. — 1^o UNE RIVALE, vaud. — 2^o M^{me} GÉCOIRE, vaud. — On commencera à six heures.

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULLAILLERIE, 11.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(3268) Jeudi prochain vingt-huit septembre mil huit cent trente-sept, à dix heures du matin, sur la place du Port-du-Roi de cette ville, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'un mobilier saisi, consistant en tables, chaises, fauteuils, banque, horloge, canapé, glaces, bureau, garde-robe, commodes, batterie de cuisine, etc.

(3269) Demain jeudi vingt-sept du courant, à neuf heures du matin, sur la place de la Croix-Paquet, à Lyon, il sera procédé à la vente au comptant d'objets saisis, consistant en cinq métiers de tulle, tables, chaises, buffet, etc.

ANNONCES DIVERSES.

(3252) A VENDRE et A EMPORTER. — Une partie d'une jolie pépinière de muriers roses et blancs, greffés ou non, tous en feuilles supérieures. — Greffés, 125 fr. ; non greffés, 115 fr.

S'adresser à M. Touplain, propriétaire à Aumont, près de Poligny (Jura).

Cette vente n'aura lieu que pendant le mois d'octobre 1855. (S'adresser franco.)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A compter du 1^{er} octobre 1837, l'étude de M. Casati, notaire, sera rue Lafont, n° 2. (2983)

(2184) PHARMACIE DES CÉLESTINS.

Les expériences concluantes, les approbations des savants, des académies et sociétés royales de médecine des commissions nommées par le gouvernement, les brevets et ordonnances insérées au *Bulletin des lois* (5 août et 1^{er} novembre 1833), attestent l'efficacité et les avantages du

SIROP DE JOHNSON

Qui guérit les PALPITATIONS, les TOUX, les RHUMES, l'ASTHME et les CATARRHES, en modérant l'action du COEUR, en calmant les NERFS et en agissant directement sur le SANG et sur les VOIES URINAIRES.

1, rue Caumartin, à Paris, et dans chaque ville.

DÉPÔT GÉNÉRAL DE TOUS LES REMÈDES APPROUVÉS ET BREVETÉS : CHOCOLATS DE SANTÉ, EAUX NATURELLES ET THÉS DE CHINE.

1 fr. 50 c. a boîte de 100 pois.

POIS FRIGERIO,

ou

Pois de Garon, composés pour Goutères, par F.-A. FRIGERIO, pharmacien en chef de la Maternité, approuvés par deux Rapports de l'Académie royale de Médecine

Ces pois, inertes, moyens ou calmants, actifs, s'emploient sans causer la moindre douleur et avec un immense avantage sur tous les pois en usage jusqu'à ce jour. A Lyon, à la pharmacie des dépôts des Célestins. (3001)

Maladies Secrètes et de la Peau.

SIROP VEGETAL DE SALSEPAREILLE.

Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon, ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Cesirap est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénérien, indispensable après l'usage du mercure dont le détruit totalement les traces ; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les apôtèmes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. Prix : 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

A Dijon, chez Borsary, chirurgien-dentiste, rue Vauban, n° 13.

A Marseille, chez Thumain, pharmacien, Grande Rue de Rome.

A Grenoble, chez Dechenaux père, quincaillier, Grande-Rue.

A Genève, chez M. Barbel, droguiste.

A Vienne, chez Mouret fils, épicière, rue Marchande.

A Nîmes, Roque-Verdier, pharmacien.

A Mâcon, M. Charpentier, marchand de papier et d'estampes.

A Rive-de-Gier, chez M. Jacques Ghollet, épicière, rue Paluy.

A Givors, chez M. Thivy, épicière, Grande-Rue.

A Saint-Etienne, chez M. Pignol, droguiste-herboriste, rue de Lyon.

A Avignon, chez Guibert, pharmacien, place St-Didier.

A Villefranche (Rhône), Roset, confiseur.

A Chalon-sur-Saône, chez Courant, quincaillier-coiffeur, au coin de la rue au Change.

Valence, Ronzier, place des Cleres.

Lons-le-Saunier, Vincent, épicière et marchand de parapluies, place de la Liberté.

Paris, Maréchal, épicière, rue du Pont-aux-Choux, n° 14 ou 17.

Le Puy, Bernardpic, droguiste, rue Panesac, n° 164.

Ainsi que dans les principales villes de France.

Étiquette et cachet FRIGERIO.

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes.

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acreté ou vice du sang.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Saint.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officinales, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Les guérisons nombreuses, très-prompentes et vraiment surprenantes, opérées chaque jour par ce puissant dépuratif, sont des preuves certaines de sa supériorité sur toutes les préparations employées jusqu'à présent. Ces résultats sont d'autant plus positifs et satisfaisants, qu'une foule de malades ont été ramenés par son usage à la santé la plus parfaite.

Après avoir employé divers traitements infructueux, Ce Sirop, préparé avec tous les soins que son importance exige, est d'un goût très-agréable et d'un emploi facile. Le traitement est peu coûteux, aisé à suivre en secret ou en voyage ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

NOTA. Avec un quart de pinte ou deux de ce Sirop on tient presque toujours la guérison des maladies récentes dessus mentionnées. Pour les maladies anciennes, la dose peut être précisée.

Prix : 3 fr. 1/4 de pinte.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n° 23, à Lyon. (3059)